



BULLETIN D'INFORMATION DE LA GRC DE GRANDE PRAIRIE

Des numéros de série pour lutter contre les voleurs en série

Le 13 février 2022, la présence d'une personne suspecte dans un stationnement de Southside à Grande Prairie a été signalée à la GRC. Des agents y ont trouvé un homme en possession d'une bicyclette volée quatre mois auparavant, selon les résultats de la recherche du numéro de série dans une base de données. La bicyclette a été rendue à son propriétaire.

La GRC de Grande Prairie encourage les propriétaires à prendre des mesures supplémentaires pour protéger leurs biens contre les voleurs potentiels. L'une des plus importantes, qui est souvent négligée, est de noter la marque, le modèle et le numéro de série des biens. S'il n'y a pas de numéro de série, le bien doit être marqué d'une manière ou d'une autre pour identifier le propriétaire. Quelques secondes suffisent pour noter des données qui pourraient permettre de récupérer un bien dans le cas malheureux où il serait volé.

Il est crucial d'avoir pris en note un numéro de série en cas de vol. Les numéros de série sont entrés dans une base de données nationale que tout policier du pays peut consulter. Si la police attrape une personne en possession d'un bien présumé volé, le numéro de série peut confirmer qu'il s'agit bien d'un vol, et le bien peut être restitué à son propriétaire légitime.

Ce que vous devriez faire :

- Créez une liste de vos biens. Prenez en note des données comme la marque, le modèle, le numéro de série, la valeur et la date d'achat.
- Photographiez vos objets de valeur.
- Conservez tous vos documents dans un endroit sûr de votre domicile ou dans un coffre-fort.

Si vous êtes victime d'un vol:

- Déclarez vos biens volés à la police, sinon il sera plus difficile de vous retrouver si le bien est récupéré en premier.
- Cherchez votre bien sur les médias sociaux/les sites d'achat et de vente.
- Si vous le trouvez, ne communiquez pas avec le vendeur, appelez la police.
- Si vous affichez votre bien comme volé sur les médias sociaux et que vous recevez des informations, communiquez ces informations à la police et ne tentez pas de récupérer votre bien vous-même.

Serial number:



100001

Encore une arnaque...

La GRC de Grande Prairie a reçu environ 96 plaintes pour fraude depuis le début de 2022.

Les fraudes peuvent avoir des conséquences dévastatrices pour les personnes, les familles et les entreprises, tant sur le plan financier qu'émotionnel.

Mars est le mois de la prévention de la fraude, et la GRC de Grande Prairie vous donnera des conseils tout au long du mois pour vous aider, vous et vos proches, à reconnaître les fraudes et à réduire les risques d'en être victime.

La meilleure façon de prévenir ces arnaques est la sensibilisation et l'éducation. Les signaler aux autres peut aider quelqu'un à ne pas se faire prendre. Pour obtenir des renseignements sur les arnaques courantes et les moyens de se protéger, visitez le [site Web](#) du gouvernement du Canada.

Si vous avez été victime d'une fraude, signalez-la à votre service de police local et au Centre antifraude du Canada à l'adresse www.antifraudcentre-centreantifraude.ca ou au numéro 1-888-495-8501.

Avertissez également votre banque et la société émettrice de votre carte de crédit si vous pensez que vos renseignements personnels ou financiers ont été compromis.

Journée du chandail rose : Soutenons-nous les uns les autres





BULLETIN D'INFORMATION DE LA GRC DE GRANDE PRAIRIE

La GRC et le Mois de l'histoire des Noirs

En 1967, la GRC de l'Alberta a accueilli le gendarme David Harding, le premier membre noir à se joindre à la GRC. Le gendarme Harding a commencé sa carrière au moment de sa formation à la Division P, l'ancien centre de formation de Penhold, en Alberta.

Pour obtenir d'autres renseignements, consultez le [site Web](#) de la GRC.



**Saviez-vous que le
Détachement de Grande
Prairie a une page
Facebook?**

Allez la consulter!

<https://www.facebook.com/RCMPGrandePrairie>

L'extorsion par les médias sociaux – Assurer votre sécurité et celle de vos proches

La GRC de Grande Prairie a récemment reçu plusieurs plaintes concernant l'utilisation de plateformes de médias sociaux pour extorquer de l'argent à des personnes. Dans les cas signalés, les victimes ont reçu des demandes d'amitié ou d'autres messages sur Facebook, Snapchat, Twitter, Instagram ou une application de rencontre, qui sont ensuite passés à la messagerie directe sur diverses plateformes. Les victimes ont envoyé une ou plusieurs photos de nudité et le ou les suspects ont ensuite exigé que les victimes leur envoient de l'argent, faute de quoi les photos seraient envoyées à tous leurs contacts, amis ou membres de la famille. Il est courant que les escrocs suivent les amis et la famille de la victime sur les plateformes de médias sociaux pour montrer qu'ils peuvent mettre à exécution leurs menaces de partager la ou les images si la victime ne s'exécute pas. En guise d'avertissement supplémentaire, sachez que les escrocs peuvent utiliser les filtres offerts sur certaines applications pour paraître plus jeunes qu'ils ne le sont sur des photos et les diffusions en direct.

Conseils de prévention :

- **N'acceptez pas les demandes d'amitié de personnes qui vous sont inconnues.**
- **N'envoyez pas d'images de nudité.**
- **Cessez immédiatement toute communication si quelqu'un vous demande de l'argent.**
- **Ne cédez pas à la menace et signalez-la à votre service de police local.**
- **Conservez la correspondance.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez les sites <https://tefaisspassextorquer.ca/> et [AidezMoiSVP.ca](https://aidezmoisvp.ca), qui renferment des ressources sur la façon de gérer les cas de sextorsion et de sextage et d'obtenir du soutien. Pour en apprendre davantage sur les tactiques des délinquants et les signaux d'alarme, consultez le site cyberaide.ca/sextorsion.

Grande Prairie en un coup d'œil

Type d'infraction	Milieu urbain		Milieu rural	
	Février 2021	Février 2022	Février 2021	Février 2022
Introduction par effraction	14	28	7	3
Vols de véhicules à moteur	24	11	2	5
Vols dans des véhicules à moteur	21	44	0	5
Possession de biens volés	24	11	3	4

* Les statistiques sur la criminalité couvrent la période du 1^{er} au 28 février 2022 et sont comparées à la même période de l'année précédente. Remarque : Les chiffres figurant dans le tableau sont bruts et peuvent être modifiés par notre processus d'examen. Ils ne représentent pas nos statistiques officielles et finales sur la criminalité.

Tous les événements	Milieu urbain		Milieu rural	
	Février 2021	Février 2022	Février 2021	Février 2022
Nombre total d'événements policiers	1579	1919	330	399

* Les événements policiers représentent tous les appels de service à la police, les dossiers générés par les agents et les infractions au code de la route. Remarque : Ces chiffres ne représentent pas nos statistiques officielles et finales sur la criminalité.

Signalement en ligne de crimes
<https://ocre-sielc.rcmp-grc.gc.ca/alberta/fr>

Cartographie des crimes
Ville de Grande Prairie
<https://www.cityofgp.com/city-services/emergency/rcmp/rcmp-crime-map>

Comité de Grande Prairie
<https://rcmp-k-div.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=572cd3cf20ed45b7bc09065bf79ce0ac>



POUR SIGNALER UNE ACTIVITÉ SUSPECTE

Appelez la **GRC de Grande Prairie** au 780-830-5700 ou votre service de police local.



SI VOUS SOUHAITEZ CONSERVER L'ANONYMAT

Communiquez avec **Échec au crime** par téléphone au 1-800-222-8477 (TIPS), en ligne à l'adresse www.P3Tips.com ou à l'aide de l'application « P3 Tips » qui est offerte sur *Apple Store* ou sur *Google Play Store*.